RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 40388
Numéro SIREN : 342 639 135
Nom ou dénomination : ANTIBIA

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2023 sous le numéro de dépôt 959

Closd document ID: c7a4be72-d10fc210-82da033d-22b3aaa9

APPLICATION SPECIFIQUES ET CONSEILS INFOMARTIQUES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 45, rue des Portes de la Tapy
84170 MONTEUX
342 639 135 RCS AVIGNON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le vingt décembre,

La Société DLPV SOFTWARE, société par actions simplifiée, au capital de 32.613.448,80 euros, dont le siège social est fixé 8 avenue Hoche (75008) PARIS,

Associée Unique de la Société APPLICATION SPECIFIQUES ET CONSEILS INFORMATIQUES,

En présence de la Dali Bidco, Présidente non associée, représentée par Monsieur Jacques OLLIVIER en qualité de représentant permanent dûment habilité,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 ont été établis par la Société Dali Bidco, Présidente non associée.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2021,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Changement de dénomination sociale,
- Changement de la date de clôture,
- Modifications corrélatives des statuts,
- Nomination d'un Commissaire aux comptes,
- Pouvoir en vue des formalités,

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 Septembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

JO

Closd document ID: c7a4be72-d10fc210-82da033d-22b3aaa9

En conséquence, il donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associée Unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 36.760 euros et ont donné lieu à une imposition de 10.292,80 euros.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 511.460 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 511.460 €

Au compte « Report à nouveau » qui s'établit ainsi à 511.460 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a été distribué aucun dividende, au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte qu'aucune convention réglementée visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique décide de modifier la dénomination sociale de la société.

En conséquence l'article 2 est modifié comme suit :

ARTICLE 2 - DENOMINATION

La dénomination sociale est : **ANTIBIA**

Le reste de l'article demeure inchangé.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 Décembre de chaque année.

Le prochain exercice aura une durée de 3 mois, soit du 1er Octobre 2021 au 31 Décembre 2021.

JO

Closd document ID: c7a4be72-d10fc210-82da033d-22b3aaa9

En conséquence l'article 28 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 28 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1e janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

SIXIEME DECISION

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la société RSM PARIS SAS dont le siège est 26, rue Cambacérès 75008 PARIS inscrite au RCS PARIS sous le numéro 792 111 783.

SEPTIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Société DLPV SOFTWARE
Représentée par Dali Bidco,
Elle-même représentée par Dali TopCo
Elle-même représentée par M. Jacques OLLIVIER, dûment habilité

Jacques Ollivier

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : Sarl ANTIBIA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 45 Rue des Portes de la Tapy 84170 MONTEUX — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 4 2 6 3 9 1 3 5 0 0 0 3 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/09/2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 379	AG 6 220	159
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	401 457	AU 268 849	132 608
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 871	CV	1 871
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	4 170	BI	4 170
	TOTAL (II)	BJ	413 877	BK 275 069	138 807
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	471 192	BY	471 192
	Autres créances (3)	BZ	22 711	CA	22 711
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	54 080	CE	54 080
	Disponibilités	CF	1 685 002	CG	1 685 002
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 227	CI	26 227
	TOTAL (III)	CJ	2 259 212	CK	2 259 212
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 673 088	1A 275 069	2 398 019

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Jacques Ollivier

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON
- 2 FEV. 2023

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 0
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl ANTIBIA — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 073 731
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	511 460
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 629 190
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	48 711
	Dettes fiscales et sociales	DY	312 425
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	29 520
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	378 172
	TOTAL (IV)	EC	768 829
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 398 019

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	768 829
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 0
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl ANTIBIA — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	2 595 561	FH	FI	2 595 561
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 595 561	FK	FL	2 595 561
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	16 386
	Autres Produits (1) (11)				FQ	14
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 611 961
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	477
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	388 005
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	76 387
	Salaires et traitements *				FY	942 445
	Charges sociales (10)				FZ	379 547
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements *				GA	67 300
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 854 162
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	757 799
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 079
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	1 079
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	12
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	12
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 068
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	758 867

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 0
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl ANTIBIA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	101 317
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	101 317
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	22 287
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	100 120
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 327
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	123 734
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-22 417
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	224 990
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 714 357
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 202 897
5 - BÉNÉFICE OU PERTE(Total des produits - Total des charges)		HN	511 460

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	16 386
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 60 197)	A2	69 582
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 9 385 — Obligatoires A9 60 197		
	dont cotisations facultatives Madelin A7 9 385		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOT EXCEPTIONNELLE AMORTISSEMENT	1 327	
VNC CESSION	100 120	
REGUL C/C	22 287	
PRODUITS DE CESSION		101 317

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840417 - Sarl ANTIBIA

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840417 - Sarl ANTIBIA

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'Immobilisations incorporelles	**TOTAL**	6 379		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	298 807		5 141
		Matériel de transport	213 922		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	87 468		1 522
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	600 197		6 663
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		794		1 077
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		4 170		
		TOTAL	4 964		1 077
		TOTAL GENERAL	611 540		7 740

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			6 379	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			303 949	
		Matériel de transport		190 611	23 312	
		Mat. bureau, inform., mobilier		14 793	74 196	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		205 403	401 457	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 871	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				4 170	
		TOTAL			6 041	
		TOTAL GENERAL		205 403	413 877	

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840417 - Sarl ANTIBIA

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	6 020	200		6 220
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	144 024	29 900		173 924
	Matériel de transport	80 854	32 947	90 490	23 312
	Mat. bureau et informatiq., mob.	80 827	5 579	14 793	71 613
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	305 705	68 427	105 283	268 849
	TOTAL GENERAL	**311 726**	**68 627**	**105 283**	**275 069**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840417 - Sarl ANTIBIA

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL					

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840417 - Sarl ANTIBIA

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

LOCATIONS

	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	VALEUR RESTANT À PAYER			
	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840417 - Sarl ANTIBIA

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 170		4 170
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	471 192	471 192	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 745	1 745	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	11 781	11 781	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés	3 165	3 165	
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)	20	20	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	6 000	6 000	
	Charges constatées d'avance	26 227	26 227	
	TOTAUX	**524 300**	**520 130**	**4 170**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	26 227
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**26 227**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	185 476
Autres créances	1 107
Disponibilités	
TOTAL	**186 583**

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		48 711	48 711		
Personnel & comptes rattachés		102 050	102 050		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		82 444	82 444		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	33 270	33 270		
	Taxe sur la valeur ajoutée	69 636	69 636		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	25 025	25 025		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		29 520	29 520		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		378 172	378 172		
	TOTAUX	**768 829**	**768 829**		

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 8 639

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	378 172
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**378 172**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 503
Dettes fiscales et sociales	166 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	29 520
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**219 125**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

la societe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

Closd document ID: ce7de5fb-a429d284-f291e46f-53767e8b

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

a Trattoria

staurant - Pizzeri.
30. Cours Grand.al
20000 Ajaccio

.A TRATTORIA
30 CRS GRANDVAL
000 AJACCIO FRANCE
04100027 NAF:5610A [illegible] /24

13
SERVEUR 2

PLAT DESSERT	4.00
	20.00
-	24.0

'ENT PROVISOIRE
2 RESTAU)

617 B0002 [illegible] MANF010
23 12:48:34
Caisse 1 [illegible]008/00

'RE VISITE. A BIENTOT ...
ittoria2a@gma[illegible].com
531 924 041 00027
s - Service Compris

LE FOURNIL
SASU CHEZ SOPHIE
8 BLD LOUIS CAMPI
20090 AJACCIO FRANCE
SIRET:84507654600017 NAF:0000Z TVA:FR14845076546

[illegible]

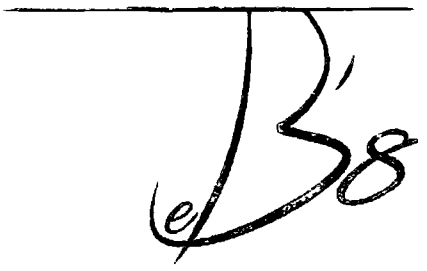
TOTAL 11.00

			TTC
B TVA 2.10	[illegible]	[illegible]	11.00

C.B. 11.00
(C.PROF. 1 BOULANGERIE)

To:017 Doc:126935 Lg: 1 B000[illegible] [illegible] MANF0114
MERCREDI 25-01-2023 12:33:[illegible]
Cle 127-Serv:1 Caisse 1 [illegible]0016507/001

MERCI DE VOTRE VISITE. A BIENTOT....
Prix Nets - Service Compris
corse.monetique@orange.fr



[illegible]
SIRET:[illegible] NAF:[illegible] TVA:[illegible]

SERVEUR 1

1 BURGER B8	17.00 C
1 CAFE	1.30 C

TOTAL 18.30

	HT	TVA	TTC
C TVA 2.10 %	17.92	0.38	18.30

C.B. 18.30

To:017 Doc:118378 Lg: 2 B0002 (07hn) MANF010Y
MERCREDI 25-01-2023 13:07:56 (A EMPORTER)
Cle 127-Serv:1 Caisse 1 Num:0018866/00

MERCI DE VOTRE VISITE. A BIENTOT....
TEL 09 70 96 70 26

SARL BOULANGERIE DES SALINES
AVENUE NOEL FRANCHINI
20000 AJACCIO France
Siret 93[illegible] - APE 1071A - TVA FR83[illegible]
Tel 04 95 21 76 48

Ticket (Vte) 1 /[illegible]
Edité le 23/01/2023 à 17:44:18

1 client

Nb	Designation	PU €	Montant €
1	MYSTIQUE	4.50	4.50 C
1	EAU 1,5 L	2.20	2.20 B
1	PALMIER	1.90	1.90 B

3/3

Total 8.60€

Reçu CARTE (1x8.60€) 8.60€

Hors taxes 8.11€

	HT	TTC	TVA
TVA (C) à 10.00%	4.09€	4.50€	0.41€
TVA (B) à 2.10%	4.02€	4.10€	0.08€

[illegible]

Saint Bernard

SARL ROGIER ET ASSOCIES
Experts comptables- Commissaires aux comptes

Cabinet
Rogier et Associés
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2021

ANTIBIA

SAS au capital de 40 000 €

Siège social : 45 Rue des Portes de la Tapy

84170 MONTEUX

9 Rue de la République – 84000 AVIGNON Tél. : 04.90.14.48.88 Fax : 04.90.85.97.22
840contact@rogier-associes.com

ANTIBIA
SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 45 RUE DES PORTES DE LA TAPY
84170 MONTEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 30/09/2021

Messieurs les associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par *votre assemblée générale du 31.12. 2016,* nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS APPLICATIONS SPECIFIQUES ET CONSEILS INFORMATIQUES relatifs à l'exercice clos le 30/09/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatif aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AVIGNON, le 09 mars 2022

POUR LA SARL ROGIER ET ASSOCIES
Jean-René BERNABE
Commissaire aux comptes associé

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
ROGIER ET ASSOCIÉS
Sarl au capital de 22 400 €
9, rue de la République
84000 AVIGNON
Siret 378 877 074 00028 - 6920 Z

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 0

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : Sarl ANTIBIA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 45 Rue des Portes de la Tapy 84170 MONTEUX — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 4 2 6 3 9 1 3 5 0 0 0 3 3 — Néant ☐ *

				Exercice N clos le 30/09/2021		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 379	AG	6 220	159
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	401 457	AU	268 849	132 608
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1 871	CV		1 871
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	4 170	BI		4 170
	TOTAL (II)	BJ	413 877	BK	275 069	138 807
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	471 192	BY		471 192
	Autres créances (3)	BZ	22 711	CA		22 711
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	54 080	CE		54 080
	Disponibilités	CF	1 685 002	CG		1 685 002
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 227	CI		26 227
	TOTAL (III)	CJ	2 259 212	CK		2 259 212
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 673 088	1A	275 069	2 398 019

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 0
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl ANTIBIA — Néant ☐*

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)		DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 073 731
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	511 460
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (I)	DL	1 629 190
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligatoires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	48 711
	Dettes fiscales et sociales		DY	312 425
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	29 520
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	378 172
		TOTAL (IV)	EC	768 829
	Ecarts de conversion passif *	**TOTAL (V)**	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 398 019

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	768 829
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 0
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Sarl ANTIBIA — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC				
	Production vendue biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue services *	FG / FH / FI	2 595 561			2 595 561
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	2 595 561			2 595 561
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)	FP				16 386
	Autres Produits (1) (11)	FQ				14
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				2 611 961
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS				
	Variation de stock (marchandises) *	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU				477
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				388 005
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				76 387
	Salaires et traitements *	FY				942 445
	Charges sociales (10)	FZ				379 547
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements *	GA				67 300
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				1 854 162
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG				757 799
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				1 079
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				1 079
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				12
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				12
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV				1 068
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW				758 867

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 0
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl ANTIBIA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	101 317
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	101 317
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	22 287
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	100 120
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 327
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	123 734
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-22 417
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	224 990
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 714 357
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 202 897
5 - BÉNÉFICE OU PERTE(Total des produits - Total des charges)		HN	511 460

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	16 386
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 60 197)	A2	69 582
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 9 385 — Obligatoires A9 60 197		
	dont cotisations facultatives Madelin A7 9 385		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOT EXCEPTIONNELLE AMORTISSEMENT	1 327	
VNC CESSION	100 120	
REGUL C/C	22 287	
PRODUITS DE CESSION		101 317

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (©) ISACOMPTA

(5) IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 0
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl ANTIBIA — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
			1		2		3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	6 379	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Constructions — Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	298 807	KW		KX	5 141
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	213 922	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	87 468	LC		LD	1 522
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	600 197	LO		LP	6 663
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	794	8V		8W	1 077
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	IT	4 170	IU		IV	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	4 964	LR		LS	1 077
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	611 540	ØH		ØJ	7 740

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virements de poste à poste		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
			1		2		3		4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	6 379	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	303 949	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	190 611	MQ	23 312	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	14 793	MT	74 196	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	205 403	NH	401 457	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	1 871	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	4 170	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	6 041	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	205 403	ØL	413 877	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (0) ISACOMPTA

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840417 - Sarl ANTIBIA

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	6 379		
CORPORELLES	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
CORPORELLES		Sur sol d'autrui			
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
CORPORELLES		Inst. générales, agencts & aménagts divers	298 807		5 141
CORPORELLES	Autres immos	Matériel de transport	213 922		
CORPORELLES	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	87 468		1 522
CORPORELLES		Emballages récupérables & divers			
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	600 197		6 663
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		794		1 077
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		4 170		
		TOTAL	4 964		1 077
		TOTAL GENERAL	611 540		7 740

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			6 379	
CORPORELLES	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
CORPORELLES		Sur sol d'autrui				
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
CORPORELLES		Inst. gal. agen. amé. divers			303 949	
CORPORELLES	Autres immos	Matériel de transport		190 611	23 312	
CORPORELLES	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		14 793	74 196	
CORPORELLES		Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL		205 403	401 457	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations				1 871	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				4 170	
		TOTAL			6 041	
		TOTAL GENERAL		205 403	413 877	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840417 - Sarl ANTIBIA

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	**6 020**	**200**		**6 220**
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	**144 024**	**29 900**		**173 924**
	Matériel de transport	**80 854**	**32 947**	**90 490**	**23 312**
	Mat. bureau et informatiq., mob.	**80 827**	**5 579**	**14 793**	**71 613**
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	**305 705**	**68 427**	**105 283**	**268 849**
	TOTAL GENERAL	**311 726**	**68 627**	**105 283**	**275 069**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

840417 - Sarl ANTIBIA

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL					

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 170		4 170
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	471 192	471 192	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 745	1 745	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	11 781	11 781	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	3 165	3 165	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	20	20	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	6 000	6 000	
	Charges constatées d'avance	26 227	26 227	
	TOTAUX	**524 300**	**520 130**	**4 170**

Renvois (1) Montant des - Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	26 227
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**26 227**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	185 476
Autres créances	1 107
Disponibilités	
TOTAL	**186 583**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	48 711	48 711		
Personnel & comptes rattachés	102 050	102 050		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	82 444	82 444		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices	33 270	33 270		
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	69 636	69 636		
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	25 025	25 025		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	29 520	29 520		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	378 172	378 172		
TOTAUX	**768 829**	**768 829**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 8 639
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	378 172
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**378 172**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 503
Dettes fiscales et sociales	166 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	29 520
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**219 125**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

la societe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

ANTIBIA

SAS au capital de 40 000 €

Siège social : 45 Rue des Portes de la Tapy

84170 MONTEUX

9 Rue de la République – 84000 AVIGNON Tél. : 04.90.14.48.88 Fax : 04.90.85.97.22
840contact@rogier-associes.com

ANTIBIA

SAS au capital de 40 000 €

Siège social : 45 rue des Portes de la Tapy
84170 MONTEUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis des conventions suivantes, intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce :

- Cession le 13 aout 2021 d'un véhicule AUDI A8 au profit de monsieur BOURGET, pour un montant de 39 210 €

- Cession le 13 aout 2021 d'un véhicule AUDI Q7 au profit de la société TGEDEP, dans laquelle monsieur LAURENT est associé, pour un montant de 62 107 €

-

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs, *dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

BAIL COMMERCIAL
Associés concernés : messieurs LAURENT et BOURGET
Prise à bail commercial auprès de la SCI ASCI des locaux sis 45 rue des portes de la Tapy à MONTEUX.
Montant du loyer pris en charge au cours de l'exercice : 50 040 €, auxquels se rajoute la prise en charge de la taxe foncière pour 5 426 €

Fait à AVIGNON, le 09 mars 2022
Le Commissaire aux comptes
SARL ROGIER ET ASSOCIES,
Représenté par Jean René BERNABE

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
ROGIER ET ASSOCIÉS
Sarl au capital de 22 400 €
9, rue de la République
84000 AVIGNON